



Compte-rendu du CTR Exceptionnel SSA du 18 Mai 2020

La Directrice Centrale du Service de Santé des Armées tient à remercier l'ensemble du personnel pour son implication remarquable face à cette crise inédite. Les personnels ont répondu présents et attendent une reconnaissance à la hauteur de leurs investissements démontrant tout leur potentiel professionnel. Depuis le 13 mars, l'ensemble des agents ont été mobilisés pour faire face à cette pandémie avec des moyens plus que rudimentaires. La CGT ne peut que condamner ce manque d'anticipation d'un gouvernement qui a préféré s'occuper des élections municipales au détriment de la santé des agents du SSA.

Depuis le 13 mars, le SSA a dû se réorganiser en capacité d'hospitalisation en triplant le volume de réanimations. Le bilan au 14 Mai est de 7096 passages en ambulatoires, 2535 patients hospitalisés dont 509 en réanimation et 440 lits COVID sur près d'un millier en HIA.

La DCSSA affirme que cette crise fera l'objet d'une réflexion sur ses hôpitaux. Pour la CGT, la seule solution possible est d'arrêter toutes restructurations, redynamiser les HIA en embauchant sous statut, rouvrir le Val de Grâce et abandonner la fermeture de Robert PIQUE !!!

La DCSSA assure relancer les recrutements de soignants pour régénérer le SSA.

La reprise progressive d'activités va s'effectuer en deux phases :

- Jusqu'au 31 août continuité du développement du télétravail qui semble bien adapté à la situation et devrait devenir pérenne par la suite, aménagement de période de récupération physique et psychique pour les personnels qui ont été très sollicités, leur assurer un redémarrage en toute sécurité en anticipant une possible reprise épidémique. La CGT sera bien sûr attentive aux mises en œuvre de ce redémarrage.
- La deuxième phase débutant le 1^{er} Septembre permettra de tirer les enseignements des retours d'expérience et revenir progressivement au niveau d'activité d'avant crise.

La DCSSA est un peu frileuse concernant les tests pour les personnels qui ne lui semblent pas être opportuns selon elle. Elle indique mettre en œuvre un dispositif de détection précoce des cas COVID 19.

Il est quand même désolant de ne pas tester le personnel qui peut à tout moment transmettre ce virus. La CGT constate qu'une fois de plus les directives de la DCSSA ne sont pas à la hauteur des attentes du personnel, surtout que l'ordonnance du 15 Avril sur l'imposition de jours RTT et de congés sera finalement laissée à la « bienveillance » des chefs d'établissements.

Vos élu(e)s CGT : Mme Tania MARIN, Mme Carole HOSTEING, Mr Clément TIFEAU et Mr Pascal LECAPITAINE.



Déclaration liminaire CTR SSA du 18 mai 2020

Madame la Directrice du SSA, Mesdames, Messieurs,

Cette crise sanitaire historique, dans bien des domaines, a montré les limites du système de santé national, démolit par des années de gouvernance qui a fait fi des appels des professionnels du secteur, pourtant légitimes sur les moyens dérisoires avec lesquels il faut œuvrer chaque jour dans les établissements hospitaliers.

Le SSA n'a pas été à la fête et a répondu présent à cette crise majeure avec les moyens du bord, souvent à la limite du supportable.

Par ces propos liminaires, la CGT ne peut que condamner cette faillite étatique qui a mis ses agents en grand danger faute d'anticipation sur les ressources indispensables à leur sécurité.

Ce CTR exceptionnel qui a pour thème la reprise progressive d'activités, nous semble imposé par les contraintes de la tenue prochaine du CTM qui va encore dicter des orientations loin de la réalité en exposant les agents de l'état, déjà éprouvés par cette crise, à de réels dangers. Cette précipitation n'appelle pas à la sérénité après tant d'efforts fournis.

La CGT revendique une teneur constructive des travaux élaborés lors de ce CTR exceptionnel en affirmant une volonté de sécurité des agents du SSA.

Comme nous l'avons affirmé lors de la CCP du 5 mai dernier, pour ce qui nous concerne, notre position est très claire : pas de protection, pas de travail !

Au-delà de ce principe national que plus personne n'ignore aujourd'hui, nous exigeons également un réel plan d'urgence pour la santé car nous payons aujourd'hui les économies budgétaires engagées par les derniers gouvernements, qui ont supprimé plus de 100 000 lits hospitaliers en 15 ans, ainsi que la fermeture de nombreux établissements, services et soins de proximité.

Le SSA a payé lui aussi un lourd tribut à cette politique d'austérité et personne ne pourra dire que les personnels n'ont pas tiré la sonnette d'alarme au travers de leurs différentes actions revendicatives pour exiger des moyens supplémentaires.

Aujourd'hui comme hier, nous demandons l'arrêt des mesures de casse inscrites dans le plan SSA 2020 et en particulier l'abandon de la fermeture de l'HIA Robert Picqué de Bordeaux, ainsi que la réouverture de celui du Val de Grâce de Paris, qui aurait été bien utile dans la période, pour sauver des vies.

Un plan massif pour la santé a promis le chef des armées, nous lui demandons de le mettre en œuvre, sans oublier le service de santé des armées !

Pour conclure notre déclaration, nous voulons également réaffirmer deux revendications majeures :

- L'abandon dans tout le SSA, de la mise en œuvre de l'ordonnance du 15 avril sur l'imposition des jours RTT et de congés.
- La nécessité de revaloriser les salaires de tous les salariés.

Rien ne doit plus être comme avant !

Merci de votre attention.